Le terroriste en fuite, son avocate : "Le gouvernement l’oblige à rester en France, c’est illégal, il n’a pas à justifier où il va"

écrit par Diogene le paien | 11 septembre 2016

Un terroriste islamiste assigné à résidence a pris la fuite

Condamné pour terrorisme, un ancien membre du Groupe islamique armé algérien (GIA) assigné à résidence en Mayenne ne s’est pas présenté à un de ses quatre pointages quotidiens, jeudi. Il est depuis activement recherché par les autorités.

Merouane Benahmed, un ancien membre du Groupe Islamique armé algérien (GIA) est actuellement recherché par les autorités françaises. Assigné à résidence à Evron en Mayenne et contraint de se présenter quatre fois par jour à la gendarmerie pour pointer, il n’est pas venu à l’un de ses rendez-vous jeudi.

Des projets d’attentats à Paris

Agé de 43 ans, il a été condamné en 2006 à dix ans de prison assortis d’une interdiction définitive de territoire pour son implication dans l’affaire des filières tchétchènes, soupçonnées de projeter des attentats à Paris. Merouane Benahmed a finalement été libéré cinq ans plus tard avec toutefois une assignation à résidence assortie d’une obligation de pointage. Cette même année, la cour de

Cassation avait également refusé sa demande d’extradition vers l’Algérie, où il était pourtant condamné à mort.

« ***Je n’ai pas de ses nouvelles et j’espère bien ne pas en avoir, a confié son avocate au Parisien. Le gouvernement l’oblige à rester en France, c’est illégal. Il n’a pas à justifier où il v***a ».

http://www.planet.fr/societe-un-islamiste-assigne-a-residence-a-pris-la-fuite.1170727.29336.html?xtor=ES-10-1170728[Planet-Alerte-Infos]-20160909